

	MATIC SOFT Code: 00001054	
--	-------------------------------------	---

Version: 3 Révision: 06/02/2018

Revisión precedente: 18/05/2015

Date d'impression: 17/04/2018

SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ OU L'ENTREPRISE

- 1.1 **IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:** MATIC SOFT
Code: 00001054
- 1.2 **UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES ET DÉCONSEILLÉES:**
Utilisations prévues (principales fonctions techniques): [X] Industriel [X] Professionnel [] Consommation
 Assouplissant pour le lavage de vêtements.
Secteurs d'utilisation:
 Utilisations industrielles (SU3).
 Utilisations professionnelles (SU22).
Utilisations déconseillées:
 # Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précédemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'.
Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
 Sans restriction.
- 1.3 **RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:**
 PRODUCTOS QUÍMICOS DEL BAGES, S.A.
 Polígono Industrial El Mas, Nau 13 - E-08691 - Monistrol de Montserrat (Barcelona)
 Téléphone: +34 902886315 - Fax: +34 902886316
Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:
 e-mail: msds@proquibsa.com
- 1.4 **NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:** +34 902886315 (7:00-15:00 h.) (heures ouvrables)

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 **CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:**
 # Classification selon le Règlement (UE) n° 1272/2008~1221/2015 (CLP):
 DANGER: Skin Irrit. 2:H315 | Eye Dam. 1:H318

Classe de danger	Classification du mélange	Cat.	Routes d'exposition	Organes cibles	Effets
<u>Physico-chimique:</u> Non classé	Skin Irrit. 2:H315 Eye Dam. 1:H318	Cat.2 Cat.1	Peau Yeux	Peau Yeux	Irritation Lésions graves
<u>Santé humaine:</u> 					
<u>Environnement:</u> Non classé					

Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.

- 2.2 **ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE:**
- 

Mentions de danger:
H315
H318

Conseils de prudence:
P102
P280F
P362
P303+P361+P353-P352-P312
P305+P351+P338-P310

Indications additionnelles:
EUD011

Substances qui contribuent à la classification:
Acide glycolique

Le produit est étiqueté avec la mention d'avertissement DANGER en accord avec le Règlement (UE) n° 1272/2008~1221/2015 (CLP)

Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.

Tenir hors de portée des enfants.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
Enlever les vêtements contaminés.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Ne pas ingérer.

- 2.3 **AUTRES DANGERS:**
 Dangers qui n'entraînent pas la classification, mais qui peuvent contribuer aux dangers généraux du mélange:
Autres dangers physico-chimiques: On ne connaît pas des autres effets néfastes pertinentes.
Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine: # Une exposition prolongée à des vapeurs peut provoquer somnolence passagère. En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.
Autres effets néfastes pour l'environnement: Ne contient pas de substances qui répondent aux critères PBT/vPvB.



MATIC SOFT
Code: 00001054



SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1 **SUBSTANCES:**
Non applicable (mélange).

3.2 **MÉLANGES:**
Ce produit-ci est un mélange.
Description chimique:
Dissolution de chemicals en milieu aqueux.

COMPOSANTS DANGEREUX:
Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption:

2,5 < 10 % 	Acides gras de suif, produits de réaction avec la triéthanolamine, quaternisés par le sulfate de diméthyle CAS: 93334-15-7 , EC: 297-088-8 CLP: Attention: Skin Irrit. 2:H315 Eye Irrit. 2:H319	Autoclassé
----------------	--	------------

2,5 < 10 % 	Acide glycolique CAS: 79-14-1 , EC: 201-180-5 REACH: 01-2119485579-17 CLP: Danger: Acute Tox. (in h.) 4:H332 Skin Corr. 1B:H314 Eye Dam. 1:H318	Autoclassé < REACH
----------------	--	-----------------------

< 0,01 % 	2-méthyl-4-isothiazolin-3-one CAS: 2682-20-4 , EC: 220-239-6 REACH: Biocide CLP: Danger: Acute Tox. (in h.) 2:H330 Acute Tox. (skin) 3:H311 Acute Tox. (oral) 3:H301 Skin Corr. 1B:H314 Eye Dam. 1:H318 Skin Sens. 1A:H317 STOT SE (irrit.) 3:H335 Aquatic Acute 1:H400	Autoclassé
--------------	--	------------

< 0,0050 % 	1,2-benzisothiazole-3(2H)-one CAS: 2634-33-5 , EC: 220-120-9 REACH: Biocide CLP: Danger: Acute Tox. (oral) 4:H302 Skin Irrit. 2:H315 Eye Dam. 1:H318 Skin Sens. 1A:H317 Aquatic Acute 1:H400	Indice nr. 613-088-00-6 < CLP00
----------------	---	------------------------------------

Impuretés:
Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit.

Stabilisateurs:
Aucun

Référence à d'autres sections:
Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES (SVHC):
Liste mise à jour par l'ECHA sur 07/07/2017.
Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Aucune
Substances SVHC candidates à inclure dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Aucune

SUBSTANCES PERSISTANTS, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES (PBT), OU TRÈS PERSISTANTS ET TRÈS BIOACCUMULABLES (VPVB):
Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/mPmB.

	<p>MATIC SOFT Code: 00001054</p>	
---	---	--

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1	DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS:																
		<p>Les symptômes peuvent apparaître après l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition directe au produit, en cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger eux-mêmes et utiliser les moyens de protection individuels recommandés s'il y a une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliser des gants protecteurs.</p>															
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <th style="width: 25%;">Route d'exposition</th> <th style="width: 45%;">Symptômes et effets, aigus et différés</th> <th style="width: 30%;">Description des premiers secours</th> </tr> <tr> <td><u>Inhalation:</u></td> <td><i># L'inhalation de vapeurs de solvants peut provoquer céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.</i></td> <td>Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener en plein air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.</td> </tr> <tr> <td><u>Peau:</u> </td> <td><i># Le contact avec la peau produit rougeur et douleur. En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.</i></td> <td>Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède et une solution aqueuse de bicarbonate de sodium au 5%. Puis laver à nouveau la zone avec de l'eau savonneuse.</td> </tr> <tr> <td><u>Yeux:</u> </td> <td>Le contact avec les yeux cause rougissement, douleur et brûlures profondes graves.</td> <td>Enlever les verres de contact. Rincage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.</td> </tr> <tr> <td><u>Ingestion:</u></td> <td><i># Par ingestion, peut causer irritation de la gorge, douleur abdominale, somnolence, nausées, vomissement et diarrhée.</i></td> <td>En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Dès son caractère acide, les effets peuvent se réduire au maximum en donnant à boire de l'eau abondante, à laquelle on a ajouté du lait de magnésie. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.</td> </tr> </table>	Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours	<u>Inhalation:</u>	<i># L'inhalation de vapeurs de solvants peut provoquer céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.</i>	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener en plein air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.	<u>Peau:</u> 	<i># Le contact avec la peau produit rougeur et douleur. En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.</i>	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède et une solution aqueuse de bicarbonate de sodium au 5%. Puis laver à nouveau la zone avec de l'eau savonneuse.	<u>Yeux:</u> 	Le contact avec les yeux cause rougissement, douleur et brûlures profondes graves.	Enlever les verres de contact. Rincage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.	<u>Ingestion:</u>	<i># Par ingestion, peut causer irritation de la gorge, douleur abdominale, somnolence, nausées, vomissement et diarrhée.</i>	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Dès son caractère acide, les effets peuvent se réduire au maximum en donnant à boire de l'eau abondante, à laquelle on a ajouté du lait de magnésie. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.	
Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours															
<u>Inhalation:</u>	<i># L'inhalation de vapeurs de solvants peut provoquer céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.</i>	Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener en plein air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.															
<u>Peau:</u> 	<i># Le contact avec la peau produit rougeur et douleur. En cas de contact prolongé, la peau peut dessécher.</i>	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède et une solution aqueuse de bicarbonate de sodium au 5%. Puis laver à nouveau la zone avec de l'eau savonneuse.															
<u>Yeux:</u> 	Le contact avec les yeux cause rougissement, douleur et brûlures profondes graves.	Enlever les verres de contact. Rincage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.															
<u>Ingestion:</u>	<i># Par ingestion, peut causer irritation de la gorge, douleur abdominale, somnolence, nausées, vomissement et diarrhée.</i>	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Dès son caractère acide, les effets peuvent se réduire au maximum en donnant à boire de l'eau abondante, à laquelle on a ajouté du lait de magnésie. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.															

4.2 **PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS:**
Les principaux symptômes et effets sont indiqués dans les sections 4.1 et 11

4.3 **INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES:**
Information pour le médecin: Les dommages des détergents et tensioactifs dans les muqueuses intestinales sont irréversibles. Ne pas faire vomir, mais effectuer un lavage d'estomac après avoir fait une addition de diméthicone (antimousse).
Antidotes et contre-indications: Il n'est pas connu un antidote spécifique.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1	MOYENS D'EXTINCTION: En cas d'incendie dans l'alentour, tous les agents extincteurs sont permis.
5.2	DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE: Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de nitrogène, oxydes de soufre. L'exposition aux produits de combustion ou de décomposition peut comporter des risques pour la santé.
5.3	CONSEILS AUX POMPIERS: <u>Équipements de protection particuliers:</u> Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes. Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisé, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques. <u>Autres recommandations:</u> Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1	PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE: Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Maintenir les personnes sans protection en position opposée au sens du vent.
6.2	PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.
6.3	MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE: Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants (des sciures, terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc.). Transférer à un récipient approprié pour sa récupération ou élimination. Neutraliser avec du carbonate ou bicarbonate de sodium. Garder les restes dans un conteneur fermé. Finalement, laver l'aire avec de l'eau abondante.
6.4	RÉFÉRENCE À D'AUTRES SECTIONS: Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir la section 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir la section 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.



MATIC SOFT
Code: 00001054



SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

- 7.1 **PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER:**
 Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail.
Recommandations générales:
 Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.
Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:
 Le produit n'est pas susceptible de s'enflammer, déflagrer ou exploser, et ne soutient pas la réaction de combustion par la contribution de l'oxygène de l'air ambiant en quoi il se trouve, de sorte qu'il n'est pas inclus dans le champ d'application de la Directive 94/9/CE relative aux équipements et systèmes de protection destinés à être utilisés dans des atmosphères potentiellement explosives. Ni est applicable les dispositions des exigences particulières pour les installations électriques dans des locaux à risque d'incendie ou d'explosion.
Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:
 Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:
 Il n'est pas considéré un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.
- 7.2 **CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS:**
 Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Tenir éloigné des sources de chaleur. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.
Classe de magasin : D'après les dispositions en vigueur.
Temps de stockage : 12. mois
Températures : min: 5. °C, max: 40. °C (recommandé).
Matières incompatibles:
 Conserver à l'écart de agents réducteurs, agents oxydants, acides, matières basiques.
Type d'emballage:
 Selon réglementations en vigueur.
Quantités limites (Seveso III): # Directive 2012/18/UE:
 # Non applicable.
- 7.3 **UTILISATIONS FINALES PARTICULIÈRES:**
 Il n'existe pas de recommandations particulières différentes à celles indiquées pour l'usage de ce produit.



MATIC SOFT
Code: 00001054



SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:
Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipe de protection respiratoire. Référence doit être faite a normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Référence doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE)

INRS 2012 (ED 984) (Decret 2012-746) (France, 2012)	An	VME ppm	mg/m3	VLCT ppm	mg/m3	Observations	Table MP nr.
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one		-	0.10	-	-	Recommandé	

VME - Valeur limite moyenne d'exposition 8 heures, VLCT - Valeur limite d'exposition court terme, MP - Maladie Professionnelle.

VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES (VLB):

Non établi

NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est considéré comme sûr, dérivée de données toxicologiques selon directrices spécifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent dériver d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une déterminée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considérées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

<u>Niveau dérivé sans effet, travailleurs:</u> - Effets systémiques, aiguë et chroniques:	<u>DNEL Inhalation</u> mg/m3	<u>DNEL Cutanée</u> mg/kg bw/d	<u>DNEL Oral</u> mg/kg bw/d
Acide glycolique	9.20 (a) 10.6 (c)	- (a) 57.7 (c)	- (a) - (c)
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)

<u>Niveau dérivé sans effet, travailleurs:</u> - Effets locaux, aiguë et chroniques:	<u>DNEL Inhalation</u> mg/m3	<u>DNEL Cutanée</u> mg/cm2	<u>DNEL Yeux</u> mg/cm2
Acide glycolique	9.20 (a) 1.53 (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	- (a) - (c)	- (a) - (c)	- (a) - (c)

Niveau dérivé sans effet, population générale:

Non applicable (produit per utilisation professionnelle ou industrielle).

(a) - Aiguë, exposition à court terme, (c) - Chronique, exposition prolongée ou répétée.

(-) - DNEL non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).

CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

<u>Concentration prévisible sans effet, organismes aquatiques:</u> - Eau douce, marin et déversements intermittentes:	<u>PNEC Eau douce</u> mg/l	<u>PNEC Marin</u> mg/l	<u>PNEC Intermittent</u> mg/l
Acide glycolique	0.0312	0.00310	0.312
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	-	-	-
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	-	-	-

- Usines traitement des eaux usées (STP) et sédiments dans l'eau douce et marine:	<u>PNEC STP</u> mg/l	<u>PNEC Sédiments</u> mg/kg dry weight	<u>PNEC Sédiments</u> mg/kg dry weight
Acide glycolique	7.00	0.115	0.0115
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	-	-	-
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	-	-	-

<u>Concentration prévisible sans effet, organismes terrestres:</u> - Air, sol et éfets pour des prédateurs et pour l'homme:	<u>PNEC Air</u> mg/m3	<u>PNEC Sol</u> mg/kg dry weight	<u>PNEC Oral</u> mg/kg bw/d
Acide glycolique	-	0.00700	16.7
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one	-	-	-
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	-	-	-

(-) - PNEC non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).



MATIC SOFT
Code: 00001054



8.2

CONTRÔLES D'EXPOSITION:

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE:



Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.

Protection respiratoire: Éviter l'inhalation de vapeurs.

Protection des yeux et du visage: Disposer de robinets, fontaines ou flacons de lavage oculaire contenant de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.

Protection des mains et de la peau: On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: Directive 89/686/CEE~96/58/CE:

Comme mesure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'ambiant de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondant marquage CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la classe de protection, le marquage, la catégorie, la norme CEN, etc.), vous devriez consulter les brochures informatifs fournis par les fabricants des EPI.

Masque:	Non.
Lunettes: 	Oui. Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166).
Écran facial:	Non.
Gants: 	Oui. Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Niveau minimum recommandé 1, temps de pénétration >10 min (protection contre les projections).
Bottes:	Non.
Tablier:	Non.
Combinaison:	Non.

Risques thermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement. Éviter les émissions à l'atmosphère.

Déversements sur le sol: Éviter l'infiltration dans les sols.

Déversement dans l'eau: Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- **Loi de gestion de l'eau:** # Ce produit ne contient aucune substance incluse dans la liste des substances prioritaires dans le domaine de la politique de l'eau, selon la Directive 2000/60/CE~2013/39/UE.

Émissions atmosphériques: En raison de la volatilité, peut entraîner des émissions à l'atmosphère durant la manipulation et l'utilisation. Éviter l'émission à l'atmosphère.



MATIC SOFT
Code: 00001054



SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	<p>INFORMATION SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES:</p> <p><u>Aspect</u> - État physique : Liquide opaque. - Couleur : Orange. - Odeur : Caractéristique, agréable. - Seuil olfactif : Non disponible (mélange).</p> <p><u>Valeur pH</u> - pH : # 2.5 ± 0.5 à 20°C</p> <p><u>Changement d'état</u> - Point de fusion : Non disponible - Point initial d'ébullition : Non disponible</p> <p><u>Densité</u> - Densité de vapeur : Non disponible - Densité relative : # 1.005* à 20/4°C Relative eau</p> <p><u>Stabilité</u> - Température décomposition : Non disponible</p> <p><u>Viscosité:</u> - Viscosité dynamique : Non disponible</p> <p><u>Volatilité:</u> - Taux d'évaporation : # Non disponible (manque de données). - Tension de vapeur : Non disponible</p> <p><u>Solubilité(s)</u> - Solubilité dans l'eau : Miscible - Liposolubilité : Non disponible (mélange non testé).</p> <p><u>Inflammabilité:</u> - Point d'éclair : Ininflammable - Température auto-inflammation : Non applicable (il maintient pas la combustion).</p> <p><u>Propriétés explosives:</u> Non disponible.</p> <p><u>Propriétés comburantes:</u> Non classé comme produit comburant.</p> <p>*Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.</p>
-----	---

9.2	<p>AUTRES INFORMATIONS:</p> <p>- Chaleur de combustion : # 145* Kcal/kg - COV (livraison) : # 0.9 % Poids - COV (livraison) : # 8.9 g/l</p> <p>Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche technique correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.</p>
-----	---

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	<p>RÉACTIVITÉ: <u>Corrosion pour les métaux:</u> Il n'est pas corrosif pour les métaux. <u>Propriétés pyrophoriques:</u> Il n'est pas pyrophorique.</p>
10.2	<p>STABILITÉ CHIMIQUE: Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.</p>
10.3	<p>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Possible réaction dangereuse avec agents réducteurs, agents oxydants, acides, matières basiques.</p>
10.4	<p>CONDITIONS À ÉVITER: <u>Chaleur:</u> Tenir éloigné des sources de chaleur. <u>Lumière:</u> S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. <u>Air:</u> # Le produit n'est pas affecté par l'exposition à l'air, mais il est recommandé ne pas laisser des récipients ouverts. <u>Pression:</u> # Irrélevant. <u>Chocs:</u> # Le produit n'est pas sensible aux chocs, mais comme recommandation de type général: il faut éviter les coups et une manipulation brusque, pour éviter des déformations et la rupture de l'emballage, en particulier lorsque le produit est manipulé en grandes quantités et pendant les opérations de chargement et de déchargement.</p>
10.5	<p>MATIÈRES INCOMPATIBLES: Conserver à l'écart de agents réducteurs, agents oxydants, acides, matières basiques.</p>
10.6	<p>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxydes de nitrogène, oxydes de soufre.</p>



MATIC SOFT
Code: 00001054



SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~1221/2015 (CLP).

11.1 INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES:

TOXICITÉ AIGUË:

Dosages et concentrations letales de composants individuels :	DL50 (OECD 401) mg/kg oral	DL50 (OECD 402) mg/kg cutanée	CL50 (OECD 403) mg/m3.4h inhalation
Acide glycolique	2040. Rat		> 3600. Rat
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one	1020. Rat	> 2000. Rat	> 2050. Rat

Dose sans effet observé

Non disponible

Dose minimale avec effet observé

Non disponible

INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: Toxicité aiguë:

Routes d'exposition	Toxicité aiguë	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés
<u>Inhalation:</u> Non classé	ATE > 20000 mg/m3	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Cutanée:</u> Non classé	ATE > 2000 mg/kg	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Oculaire:</u> Non classé	Non disponible	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (manque de données).
<u>Ingestion:</u> Non classé	ATE > 5000 mg/kg	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par ingestion (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

CORROSSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés
<u>Corrossivité/irritation respiratoire:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Corrossivité/irritation cutanée:</u> 	Peau 	Cat.2	IRRITANT: Provoque une irritation cutanée.
<u>Lésions/irritation oculaire graves:</u> 	Yeux 	Cat.1	LÉSIONS: Provoque des lésions oculaires graves.
<u>Sensibilisation respiratoire:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).
<u>Sensibilisation cutanée:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

DANGER PAR ASPIRATION:

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés
<u>Danger par aspiration:</u> Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit dangereux par aspiration (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répétée (RE):

Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité spécifique pour certains organes cibles (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).

EFFETS CMR:

Effets cancérigènes: N'est pas considéré comme un produit cancérigène.

Génotoxicité: N'est pas considéré comme un produit mutagénique.

Toxicité pour la reproduction: N'est pas préjudiciable pour la fertilité. N'est pas préjudiciable pour le développement du fœtus.

Effets via l'allaitement: Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.



MATIC SOFT
Code: 00001054



EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS, ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE:

Routes d'exposition: # Peut s'absorber par inhalation de la vapeur, à travers la peau et par ingestion.

Exposition à court terme: # Peut irriter les yeux et la peau.

Exposition prolongée ou répétée: # Le contact répété ou prolongé peut provoquer l'élimination de la graisse naturelle de la peau, donnant comme résultat dermatite de contact non allergique et absorption à travers la peau.

EFFETS INTERACTIFS:

Non disponible.

INFORMATIONS SUR LA TOXICOCINÉTIQUE, MÉTABOLISME ET DISTRIBUTION:

Absorption percutanée: Non disponible.

Toxicocinétique basique: Non disponible.

AUTRES INFORMATIONS:

Non disponible.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~1221/2015 (CLP).

12.1 TOXICITÉ:

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique de composants individuels :

Acide glycolique
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one

CL50 (OECD 203) mg/l.96heures	CE50 (OECD 202) mg/l.48heures	CE50 (OECD 201) mg/l.72heures
164. Poissons	141. Daphnie	23. Algues
0.32 Poissons	0.12 Daphnie	
1.2 Poissons	0.85 Daphnie	0.37 Algues

Concentration sans effet observé

Non disponible

Concentration minimale avec effet observé

Non disponible

12.2 PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ:

Biodégradabilité: Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation 648/2004/CE sur les détergents: Biodégradation finale en aérobiose > 60% dans les 28 jours. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournis à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Biodegradation aérobique de composants individuels :

Méthosulfate de hydroxyéthylméthylsulfammonium
Acide glycolique
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one

DQO mgO2/g	%DBO/DQO 5 days 14 days 28 days	Biodegradabilité
630.	~ 78.	Non disponible Facile Non facile Non facile

Hydrolyse: Non disponible.

12.3 POTENTIEL DE BIOACCUMULATION:

Non disponible.

Bioaccumulation de composants individuels :

Méthosulfate de hydroxyéthylméthylsulfammonium
Acide glycolique
2-méthyl-4-isothiazolin-3-one
1,2-benzisothiazole-3(2H)-one

logPow	BCF L/kg	Potenciel
-1.11	3.2 (calculée)	Non disponible
-0.830	3.2 (calculée)	Non disponible
0.640	3.2 (calculée)	Non disponible

12.4 MOBILITÉ DANS LE SOL:

Non disponible.

12.5 RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION PBT ET MPMB: Annexe XIII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:

Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/mPmB.

12.6 AUTRES EFFETS NOCIFS:

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone: Non disponible.
Potentiel de formation photochimique d'ozone: Non disponible.
Potentiel de réchauffement climatique: Non disponible.
Potentiel de perturbation du système endocrinien: Non disponible.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS: # Directive 2008/98/CE~Règlement (UE) n° 1357/2014:

Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.

Élimination d'emballages souillés: # Directive 94/62/CE~2005/20/CE, Décision 2000/532/CE~2014/955/UE:

Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. La classification des conteneur comme déchets dangereux dépendra du degré de vidage celui-ci, étant le détenteur du déchet responsable de leur classement, en conformité avec le Chapitre 15 01 de la Décision 2000/532/CE, et son acheminement vers la destination finale appropriée. Avec les emballages contaminés il faudra adopter les mêmes mesures que pour le produit.

 PROQUIBSA	MATIC SOFT Code: 00001054	
---	------------------------------	---

Procédures de neutralisation ou destruction du produit:
 Décharge officiellement autorisée, en accord avec les réglementations locales.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1	<u>NUMÉRO ONU:</u> Non applicable
14.2	<u>NOM D'EXPÉDITION DES NATIONS UNIES:</u> Non applicable
14.3 14.4	<u>CLASSE(S) DE DANGER POUR LE TRANSPORT ET GROUPE D'EMBALLAGE:</u> <u>Transport par route (ADR 2017) et</u> <u>Transport par chemin de fer (RID 2017):</u> Non réglementé <u>Transport voie maritime (IMDG 37-14):</u> Non réglementé <u>Transport voie aérienne (ICAO/IATA 2016):</u> Non réglementé <u>Transport par voies de navigation intérieures (ADN):</u> Non réglementé
14.5	<u>DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT:</u> Non applicable (non classé comme dangereux pour l'environnement).
14.6	<u>PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES À PRENDRE PAR L'UTILISATEUR:</u> # S'assurer que les personnes transportant le produit savent quoi faire en cas d'accident ou de déversement. Toujours transporter dans des récipients fermés qui sont en position verticale et sécurisés. Assurer une ventilation adéquate.
14.7	<u>TRANSPORT EN VRAC CONFORMÉMENT À L'ANNEXE II DE LA CONVENTION MARPOL 73/78 ET AU REVUEIL IBC:</u> Non applicable.

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1	<u>RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES UE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT:</u> Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérées tout au long de cette fiche de données de sécurité. <u>Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation:</u> Voir la section 1.2 <u>Contrôle des risques inhérents aux accidents graves (Seveso III):</u> Voir la section 7.2 <u>Avertissement tactile de danger:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis). <u>Protection de sécurité par des enfants:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis). <u>Législation spécifique sur les détergents:</u> # Applicable d'après le Règlement (CE) nr. 648/2004~907/2006 relatif aux détergents. Contient agents de surface cationiques < 5 %, parfums < 5 %, METHYLISOTHIAZOLINONE, BENZISOTHIAZOLINONE. Ne pas ingérer. <u>AUTRES LÉGISLATIONS:</u> Non disponible
------	--

15.2	<u>ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE:</u> # Pour cette mélange n'a pas été fait une évaluation de la sécurité chimique.
------	---

MATIC SOFT
Code: 00001054

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

16.1 TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE À LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:
Mentions de danger en accord le Règlement (UE) n° 1272/2008-1221/2015 (CLP), Annexe III:
 H301 Toxique en cas d'ingestion. H302 Nocif en cas d'ingestion. H311 Toxique par contact cutané. H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H330 Mortel par inhalation. H332 Nocif par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

CONSEILS RELATIFS À TOUTE FORMATION:

Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionnels, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits.

PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:

- European Chemicals Agency: ECHA, <http://echa.europa.eu/>
- EUR-Lex L'accès au droit de l'Union européenne, <http://eur-lex.europa.eu/>
- Industrial Solvents Handbook, Ibert Mellan (Noyes Data Co., 1970).
- Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, (INRS, ED 984, 2007).

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité:

- REACH: Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques.
- GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
- CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges.
- EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
- ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées.
- CAS: Service américain d'enregistrement des produits chimiques.
- UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques.
- SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.
- PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques.
- mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables.
- COV: Composés Organiques Volatiles.
- DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH).
- PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH).
- LD50: Dose létale, 50 pour cent.
- LC50: Concentration létale, 50 pour cent.
- ONU: Organisation des Nations Unies.
- ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route.
- RID: Réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses.
- IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
- IATA: Association du Transport aérien international.
- ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:

Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr. 2015/830.

HISTOIRE:Révision:

Version: 2 18/05/2015
 Version: 3 06/02/2018

Modifications en ce qui concerne a la Fiche de données de sécurité précédente:

Les possibles changements législatifs, contextuelles, numériques, méthodologiques et normatifs en ce qui concerne a la version précédente sont mis en évidence dans cette Fiche de données de sécurité par une marque # en couleur rouge et en italique.

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.